

**ANNIE RICHARD
JEAN-PHILIPPE ROUSSEAU**

MOTEL
MYSTÈRE

**HISTOIRES INQUIÉTANTES
POUR CLIENTS TÊMÉRAIRES**



À la pointe sud-ouest du quartier Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal, où la rue Saint-Jacques perd son nom, pratiquement face à l'autoroute 20, se dressent deux immeubles d'habitation en copropriété sur le boulevard de Sainte-Anne-de-Bellevue. Rien d'exceptionnel de prime abord, quand on regarde la tendance des constructions des dernières années. Mais comme vous vous en doutez, ce ne sont pas ces deux immeubles modernes qui nous intéressent, mais plutôt ce qu'il y avait là avant, sur ce terrain long d'un peu plus de 200 mètres.

Avant sa démolition totale en 2016 (sa partie sud avait été détruite quelques années auparavant), on pouvait encore distinguer quelques bâtiments à l'abandon, recouverts de graffitis, dont les ouvertures avaient été barricadées de contreplaqués. Deux rangées de bâtisses en décrépitude sur un étage, parallèlement placées face à la route, voilà ce qui restait du motel Raphaël.

Et pourtant, le motel Raphaël avait connu de très beaux jours. Dans les années 1950 et 1960, entre les réceptions mondaines et les nouveaux couples qui voulaient y passer leur lune

MOTEL MYSTÈRE

de miel, le motel, à l'entrée de Montréal, accueillait plusieurs touristes ontariens et américains.

Mais avec l'Exposition universelle de 1967, l'autoroute 20 est venue briser l'atmosphère de villégiature du Raphaël. Sa piscine et ses parasols ne suffisaient plus à attirer les vacanciers, et une tout autre faune s'est mise à fréquenter l'établissement. Malgré sa décroissante réputation, le motel Raphaël gardera un certain côté mythique auprès des connaisseurs de patrimoine kitsch.

Pour nous, férus d'archives, de faits divers et de péripéties improbables, le motel Raphaël est un intéressant vivier d'histoires, qui a vu défiler différents personnages, dont un au pedigree criminel assez incroyable — nous y reviendrons.



Carte postale du motel Raphaël, durant ses belles années.

Hormis les malfaiteurs, il y a aussi quelques événements un peu plus épisodiques. C'est le genre de petites anecdotes originales et croustillantes que nous aimons énormément parce qu'elles illustrent parfaitement bien une époque, un mode de vie ou un contexte historique souvent oublié. Voici quelques trouvailles prises en note...

En octobre 1963, les époux Mautner, de Manchester (Wisconsin), sont en vacances au motel Raphaël. En allant prendre un café dans la salle à manger, ils tombent nez à nez avec un grand coq qui se tient debout sur une des tables. Ne s'attendant manifestement pas à apercevoir un animal de basse-cour à cet endroit, les Mautner restent immobiles, interloqués par leur découverte. Mais rien ne se passe... Le coq ne bouge pas, ne chante pas, n'émet pas le moindre son.

Au bout d'un certain temps, les deux vacanciers finissent par s'approcher de l'animal et découvrent qu'ils sont en fait devant un coq empaillé.

Raphaël Ruffo, le propriétaire du motel, leur explique plus tard qu'il avait offert un poussin à ses enfants lors des fêtes de Pâques. La famille Ruffo s'était vite attachée à l'animal, jusqu'au jour où le mignon petit poussin était devenu adulte... et avait commencé à aimer rappeler son existence chaque matin à l'aurore.

Évidemment, même si le chant du coq confère un côté champêtre au motel Raphaël, cela n'est pas du goût de tous. Et cela peut se comprendre. Alors, sans doute exténué de se faire réveiller littéralement « au chant du coq », Raphaël Ruffo avait chloroformé la bruyante volaille pour la transformer en mascotte de motel empaillée, mais silencieuse. Tout le monde y avait trouvé son compte, y compris les enfants qui avaient, semble-t-il, encore beaucoup de plaisir à voir leur animal.

Fait beaucoup moins amusant : en septembre 1997, trois individus enlèvent un homme de 26 ans, le conduisent et l'emprisonnent au motel Raphaël. Le jeune homme avait à ses trousses des créanciers devenus manifestement très impatients. Depuis une chambre du motel, il avait dû contacter des connaissances susceptibles de payer sa dette. L'histoire s'est tout de même bien terminée, puisque la police a réussi à mettre fin à la séquestration sans avoir à utiliser la force.

Encore plus étrange et dramatique : quelques années auparavant, en septembre 1993, l'ancien homme d'affaires Joseph

MOTEL MYSTÈRE

Saad est retrouvé sans vie, poignardé à plusieurs reprises dans la salle de bains de la chambre 26 du motel Raphaël.

Les premières constatations laissent supposer qu'il avait été frappé à la tête et qu'il avait résisté à son ou ses assaillants. La violence de l'agression était telle que la lame du couteau qui avait été utilisé pour perpétrer ce crime s'était brisée sous l'impact des coups. Autre élément important, il n'y a aucun signe d'effraction. Selon le journal *The Gazette*, Saad avait été retrouvé dans la baignoire, mais en consultant le rapport du coroner, nous avons constaté que cette information n'est pas tout à fait exacte car, si Joseph Saad avait bien été découvert dans la salle de bains, son corps gisait sur le sol.

Joseph Saad était le propriétaire de la boutique *Essa & Saad*, située au 6805 de la rue Saint-Hubert, en plein cœur de la célèbre Plaza Saint-Hubert, dans l'arrondissement Rosemont, à Montréal. Il avait pris une retraite anticipée quelques années auparavant et vivait depuis deux ans dans le motel de l'ouest de l'île, soit depuis sa séparation d'avec sa femme.

Le motel Raphaël ne serait probablement pas le premier choix de bien du monde, mais quand on est mal pris, on prend ce qui passe en attendant de trouver mieux. Ce que l'on s'explique moins, c'est qu'il y soit resté si longtemps. Cependant, il n'était pas rare, faute de logement, que des locataires s'établissent à long terme dans certains motels. Ce qui est intrigant, c'est que cet homme d'affaires, propriétaire d'un commerce, n'ait pas pu ou n'ait pas voulu s'installer ailleurs.

Bizarrement, bien que la découverte du corps ait été mentionnée dans les journaux, nous n'avons pas trouvé de suite à cette sordide histoire. Aucune indication dans les bases de données publiques. En revanche, nous avons retrouvé l'entreprise, demeurée aux mains de la famille, plus précisément du fils Karl, qui est aujourd'hui le principal actionnaire d'*Essa & Saad*, société d'investissements. Rien ne spécifie une faillite professionnelle, y compris sous la gestion du père. Même si la mort

de Joseph Saad reste encore un mystère, c'est loin d'être un événement unique dans l'histoire du motel Raphaël.

Le bandit évanescent

Nous sommes le 2 novembre 1966, il est 23 h 30. Une escouade de 16 policiers, commandée par l'inspecteur en chef Hervé Patenaude de la Sûreté provinciale, débarque au motel Raphaël avec un arsenal digne des plus grands films d'action. L'endroit ayant été étudié avec minutie, quelques agents se dirigent tout de suite à l'emplacement qu'on leur avait indiqué pendant que d'autres vont à la rencontre du propriétaire de l'établissement. Bien que consterné qu'une telle intervention survienne dans son motel, il n'a pas le choix d'en supporter les conséquences, et l'on doit demander aux clients qui occupent les chambres 61, 62, 63, 65, 66 et 67 de se coucher par terre. Vous l'aurez deviné : on s'intéresse à la chambre 64. Celle-ci est cernée de toutes parts, jusque sur le toit.

Le client de cette chambre est André Daoust, un criminel multirécidiviste. Et il est hors de question que cette opération se termine par un échec. À 0 h 05, une première bombe lacrymogène est lancée dans la chambre 64. Aucun signe de vie. Cinq minutes plus tard, deux autres bombes sont tirées. Rien. Et une quatrième, cinq minutes après. Cette fois, Daoust appelle à la réception.

« Qu'est-ce que tu fais là ? » demande Daoust au sergent Bernard Desnoyers.

Ce dernier lui explique qu'ils ne lui veulent pas de mal, qu'ils n'utiliseront pas leurs armes, à la condition qu'il se livre rapidement à eux, sans chercher à blesser personne. Daoust tente de négocier et réclame qu'un reporter de CJMS se rende sur place.

« Ah non, Daoust, pas cette fois, c'est fini, ça. T'as fini de donner des ordres. Là, on te donne deux minutes. Tu lances ton arme par la fenêtre pis tu sors les mains sur la tête ! »

Pas de réponse. La communication est coupée.



André Daoust.

Après quelques minutes d'attente, une cinquième bombe lacrymogène éclate. Tout à coup, Daoust jette son arme par la fenêtre, un Magnum 357. Comme exigé, il sort de la chambre les mains sur la tête, en titubant. Les hommes se lancent sur lui, mais l'heure est grave. En plus d'être incommodé par les gaz, Daoust a ingurgité une trentaine de comprimés de barbituriques et il tombe inconscient. On appelle une ambulance, car il est dans un état critique. On l'amène à l'hôpital Saint-Luc, ce qui est plutôt ironique, puisqu'il était pourchassé depuis son évasion de cet hôpital quelques mois auparavant, en juin 1966. On lui fait deux lavages d'estomac et on le place sous une tente d'oxygène.

Daoust faisait partie des 10 criminels les plus recherchés du Québec à cette époque. Cette intervention au motel Raphaël était la conclusion d'une incroyable chasse à l'homme qui durait depuis des mois. En tout, 126 informations étaient parvenues à la police, mais c'est grâce à la toute dernière, envoyée de façon anonyme, que les forces de l'ordre avaient pu appréhender leur sujet. Selon Hervé Patenaude, plus de 10 000 heures de travail des policiers avaient été nécessaires pour mettre la main au collet de Daoust.

Surnommé le « bandit évanescent » ou l'« homme anguille », André Daoust était un criminel insaisissable ! Quand on examine sa feuille de route, on comprend pourquoi l'escouade des vols à main armée avait mis toute la gomme pour le capturer. Et ce n'était ni la première fois ni la dernière qu'il donnait du fil à retordre aux autorités...

Un mois après sa fuite de l'hôpital, il avait été rattrapé au Nouveau-Brunswick par la Gendarmerie royale du Canada (GRC), puis écroué à la prison de Bathurst. Cependant, il avait encore réussi à prendre la clé des champs après avoir assommé un geôlier. En août 1966, on était parvenu à le cerner, alors qu'il était avec sa copine dans la région de La Tuque, mais cet indomptable avait de nouveau déjoué les autorités en se sauvant, muni de sa mitraillette, provoquant une fusillade de laquelle il était sorti indemne. À pied, il avait ensuite fait du pouce pour s'enfuir en lieu sûr. Deux bons samaritains l'avaient pris à bord de leur voiture, mais Daoust les avait vite menacés de son arme et leur avait ordonné de le conduire à Saint-Boniface, non loin de Trois-Rivières. Une fois à destination, il avait détroussé le couple de 150 \$ avant de s'évaporer.

Et pourquoi André Daoust était-il incarcéré avant cette série d'évasions? Pour plusieurs vols, dont un à main armée, très violent, dans une caisse populaire de la rue Jarry, à Saint-Léonard, en mai 1965. Au terme de ce cambriolage, Daoust et ses acolytes avaient pris deux employés en otages en plus de blesser un homme dans une spectaculaire fusillade. Pour cette affaire, on l'avait recherché durant des mois. C'est en octobre 1965 qu'il avait enfin été arrêté à Saint-Janvier, dans les Laurentides. Lui et un autre bandit, Georges Normand, avaient élu domicile dans le foyer d'une petite famille dont les membres étaient en quelque sorte les otages des deux criminels. Il y avait là deux enfants en très bas âge. Daoust et Normand possédaient alors une impressionnante provision d'armes de toutes sortes, entre autres des mitrailleuses et des grenades. Ils avaient appelé à la station de radio CJMS et avaient parlementé avec un reporter dans le but d'avoir un intermédiaire entre eux et les autorités. Pour quelle raison? L'histoire ne le dit pas. Cependant, plusieurs criminels en cavale ont déjà contacté des journalistes pour se prémunir contre une arrestation trop brutale. Parfois même, ils demandaient à se faire prendre en photo

MOTEL MYSTÈRE

avant de se rendre à la police afin d'avoir des preuves s'ils se faisaient passer à tabac.

Après l'épisode du motel Raphaël, qui s'est soldé par une tentative de suicide, André Daoust semble plus calme. En 1967, il plaide coupable aux plus importants chefs d'accusation qui pèsent contre lui, dont une tentative de meurtre sur la victime de la fusillade à la caisse populaire. Dans les journaux, certains témoins dressent un profil plutôt surprenant de Daoust. On dit de lui qu'il est victime d'un engrenage de violence qui avait commencé tôt dans son adolescence, alors qu'il vivait dans le nord-est de Montréal. Lui qui n'avait apparemment rien d'un desperado aurait commis des méfaits ici et là, et, une fois piégé dans la spirale des mauvaises fréquentations et de la loi du silence, il aurait emprunté malgré lui ce chemin vers une carrière de criminel notoire.

En mars 1967, alors qu'il est détenu au palais de justice de Montréal pour ses procédures judiciaires, Daoust administre un énorme coup de poing au visage d'un policier. Ce dernier tombe si violemment sur le plancher en terrazzo qu'on croit qu'il s'est fracturé le crâne. Il sera dans le coma pendant trois heures!

Après cette série rocambolesque d'événements, on n'entend plus parler d'André Daoust. Évidemment, il est incarcéré, et son nom se fait même oublier. En 1981, Daoust, vraisemblablement libre, refait surface alors qu'il est l'objet d'un signalement de la part d'un citoyen de Longueuil. Daoust errait d'une automobile à l'autre dans un stationnement de la rue Chambly. Quand les policiers sont arrivés sur place, Daoust était armé et a fait feu en leur direction. Une fusillade a éclaté, suivie d'une poursuite en voiture. Daoust a été atteint de quatre balles! Son état était grave. On l'a hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Malgré cela, il a réussi à désarmer un des gardes qui le surveillaient et à s'évader en tirant quelques coups de feu, semant la terreur!

Le nom d'André Daoust avait été oublié à un point tel que les journalistes n'ont aucunement fait mention du passé de ce

dernier, se contentant de dire qu'il s'agissait d'un récidiviste dangereux. Or, nous avons dû faire quelques recherches pour nous assurer qu'on parlait bien du même André Daoust, puisqu'il nous semblait étrange qu'on n'ait pas sauté sur l'occasion pour revenir sur certains faits spectaculaires de sa carrière criminelle. Comme Daoust avait été l'un des individus les plus recherchés en 1965, beaucoup de détails sur lui avaient été rendus publics, dont sa date de naissance. Après quelques recherches, nous avons pu confirmer que c'était bel et bien le même homme.

Et si l'on vous disait que Daoust n'a été capturé qu'en juin 1982, après un vol à main armée et un double enlèvement à Québec, le croiriez-vous? En effet, lui et ses acolytes ont séquestré un directeur de banque et sa femme durant une nuit dans un motel du boulevard Hamel. C'est au terme de la délicate opération que les policiers ont été capables de les repérer. Il en a résulté ce qui était probablement devenu un classique pour Daoust: une poursuite et des échanges de coups de feu. Daoust a été atteint au dos, et son état inquiétait les policiers. Il s'est donc de nouveau retrouvé à l'hôpital, sous la surveillance de gardes, pour soigner sa blessure. Il échouerait ensuite, pour longtemps, dans une cellule au pénitencier.

On aimerait bien vous laisser tranquille un peu avec André Daoust et passer à un autre fait divers, mais ce ne sera pas pour tout de suite, hélas. On le retrouve d'abord dans une affaire peu documentée de vol et de méfait, en 1994, alors qu'il résidait dans la rue Rachel, à Montréal. Ensuite, silence radio, jusqu'à ce qu'il s'évade de la prison de La Macaza, dans les Laurentides, en 1999. André Daoust s'est donc évadé à cinq reprises, à différentes époques et dans divers contextes. Les nouvelles technologies ne semblent en effet pas avoir freiné ses élans de fugitif. Toutefois, l'ère contemporaine aura quand même raison de lui, en janvier 2001, alors qu'il tentait de faire des achats frauduleux dans la boutique Future Shop du Marché central de Montréal. Il était accompagné de sa petite amie de 24 ans, une étudiante en

littérature de l'UQAM aux prises avec une importante dépendance à l'héroïne. Le vendeur, ayant facilement détecté la fausse carte de crédit de Daoust, avait alerté le gérant de la boutique. Ce dernier avait voulu empêcher les malfaiteurs de fuir, mais Daoust était armé et il avait fait feu sur lui à bout portant. Par un hasard des plus heureux, une chirurgienne, qui était sur place en tant que cliente, avait pu prodiguer les soins nécessaires pour sauver la vie du jeune gérant. Il s'en est sorti, mais non sans des séquelles aux poumons. Daoust et sa concubine ont pris la fuite avec un complice qui les attendait en voiture. Ils ont toutefois été arrêtés moins de 24 heures après les tristes événements. Fait inusité : les deux prévenus n'ont pas pu comparaître avant quelques jours, car ils ont dû être traités à l'hôpital pour avoir contracté la gale.

André Daoust, 59 ans, allait plaider coupable pour une troisième fois de sa vie à un chef d'accusation de tentative de meurtre. Au sujet de sa sentence, on espérait surtout qu'une demande de libération se produirait alors qu'il serait « trop vieux » pour continuer à commettre de tels crimes. Selon les journaux de l'époque, Daoust ne pouvait pas faire de demande de libération avant l'âge de 78 ans, c'est-à-dire en... 2020.

Comme on dit : pas de nouvelles, bonnes nouvelles ! On l'espère. Rien ne s'est ajouté à sa feuille de route depuis 2001.

Il y avait un rythme et de grandes répétitions dans le triste sort d'André Daoust. Il aura fui les autorités au moins cinq fois, on aura tiré dans sa direction au moins trois fois, on l'aura sorti de ses barricades avec des bombes lacrymogènes à deux reprises, il aura reçu en tout cinq projectiles d'armes à feu, il aura pris des gens en otages au moins trois fois, il aura utilisé des motels comme cachettes plus d'une fois, et le nombre de ses vols à main armée n'est pas quantifiable, car il a été soupçonné pour certains événements non résolus.

Une rançon au motel

Le 7 juillet 1977, vers 8 h 30, deux employées de la Banque Royale de l'avenue Dollard, à LaSalle, s'apprêtent à rentrer au travail lorsque plusieurs individus les soumettent par la force pour les séquestrer dans une voiture. Une des jeunes femmes réussit à fuir, tandis que l'autre est emmenée au motel Raphaël où on la ligote et la bâillonne. Cette femme mariée à un policier de Châteauguay est donc prise en otage, et ses assaillants ne vont pas tarder à négocier avec les dirigeants de la banque.

Les ravisseurs demandent 100 000 \$ et ordonnent que le magot soit déposé en un lieu précis du motel à 15 h. Tout se déroule comme prévu. L'homme désigné pour aller récupérer l'argent revient avec le sac, et le clan prend immédiatement la fuite. C'est réussi ! Rares sont les extorsions avec rançon qui se concluent avec succès pour les malfaiteurs. Bien souvent, cette délicate opération échoue lors des négociations ou au moment de l'échange d'argent. Les voilà donc quittant le motel à vive allure, riches et triomphants.

Sauf que...

Le bandit qui a recueilli l'argent a été photographié par la police. La photo, de bonne qualité bien qu'elle ait été prise à distance et que l'homme ait été en mouvement, paraît dans tous les journaux. Rapidement, on sait qui figure sur le cliché : Peter John Fryer, un jeune homme de 20 ans de Pointe-Saint-Charles. Peu après, Fryer tentera de passer la frontière américaine à Ogdensburg, dans l'État de New York, à un peu plus de deux heures de route au sud-ouest de Montréal. N'ayant pas lésiné sur les dépenses, il était au volant d'une Chrysler flambant neuve qu'il avait achetée le jour même. C'est son comportement qui a semé quelques soupçons chez les douaniers. Ils ont alors procédé à une fouille du véhicule et ont trouvé environ 15 000 \$ en petites coupures et trois revolvers dans le coffre. Fryer joue la carte de l'homme

d'affaires, disant avoir épargné cet argent pour aller investir en Californie, mais, hélas pour lui, sa cavale est terminée. Après cette arrestation, on a vite fait de retrouver les trois autres acolytes. Un de ceux-ci, Garth Rattray, était recherché pour évasion. Il purgeait une peine de prison pour avoir assassiné une femme à Dunham, dans les Cantons-de-l'Est, en 1969.

Chacun des auteurs de cette affaire a dû faire face à plusieurs chefs d'accusation, dont enlèvement, extorsion, conspiration et vol qualifié. Si l'on examine la feuille de route de Peter Fryer, qui est disponible publiquement, on constate des infractions au Code de la route en 1978 et en 1981. Ce qu'il faisait en liberté si peu de temps après le drame du motel Raphaël reste toutefois un mystère. Les dernières nouvelles de Fryer remontent à 2020, alors qu'il était accusé de trafic d'héroïne, de possession de biens volés et de non-respect de ses conditions de probation à Vegreville, en Alberta.

Malgré son panache des premières années, le motel Raphaël aura été le théâtre d'une journée d'enfer pour une employée de banque. La fin des années 1970 semble d'ailleurs marquer un tournant dans la lente dégringolade de la réputation de l'établissement.

Haut les mains!

Nous parcourons les archives publiques depuis quelques années, ce n'est donc pas d'hier que nous nous intéressons aux vols et braquages. Il nous arrive même de tomber sur de bien curieux spécimens ou de découvrir des histoires particulièrement atypiques. S'il n'est pas exceptionnel de voir certains commerces attaqués à plusieurs reprises, par exemple des bijouteries ou des banques, nous avons été assez surpris de trouver tant d'exemples de vols à main armée dans un motel.

Pour mieux comprendre cette découverte surprenante, il faut se replacer dans le contexte de cette époque où les cartes bancaires n'existaient pas et où presque toutes les transactions

se faisaient en argent liquide. La petite caisse des hôtels et motels pouvait donc contenir des sommes alléchantes, susceptibles d'attiser la convoitise des bandits.

Cela dit, nous avons rarement vu dans les archives un motel ayant été la cible de tant de vols à main armée ! Probablement que l'emplacement géographique du Raphaël y était pour quelque chose. Tout établissement situé près des ponts et des autoroutes devient un endroit de choix pour les criminels, car la fuite à toute vitesse est favorisée. Grâce aux moyens que nous avons pour retracer ces événements dans les archives des journaux francophones et anglophones disponibles en ligne, dont l'outil de recherche par mots-clés, nous avons pu faire l'état des faits, même si ce n'est peut-être que la pointe émergée d'un iceberg.

- >>> Sur une période d'environ 20 ans, nous avons répertorié 13 vols perpétrés sous la menace d'armes à feu, et un, en 1968, où le malfaiteur faisait mine d'avoir un revolver dans une poche.
- >>> Tous ces vols ont réussi, sauf un, en 1965, lorsque le bandit lourdement armé a été arrêté devant le motel par des policiers très efficaces.
- >>> À au moins deux reprises, il y a eu crime contre la personne à l'endroit des employés du motel. En 1958, trois hommes sont entrés dans l'établissement et ont enfermé le gardien des lieux dans une chambre avant de commettre leur forfait. En 1969, un travailleur de nuit a été ligoté par deux bandits armés d'un revolver, puis ceux-ci se sont emparés des recettes de la journée. Fait plutôt inusité : lors d'un vol en 1954, le gérant du motel s'est fait dérober ses lunettes qui étaient sur son nez !
- >>> À l'été 1967, il y a eu deux vols à main armée en quelques jours, impliquant fort probablement le même préposé à la réception.

MOTEL MYSTÈRE

>>> En 1964, un groupe organisé avait jeté son dévolu sur le Raphaël. On soupçonnait ce gang de 75 vols à main armée en seulement deux mois ! Une fois arrêtés, les bandits seront accusés d'une vingtaine de cambriolages.

C'est en 1974 que l'on déniche l'histoire la plus sensationnelle à propos du motel Raphaël. Cette fois, l'établissement n'avait pas été la cible de voleurs, mais avait plutôt servi de « planque ». Ce n'est pas le crime en tant que tel qui a attiré notre attention, mais bien l'intervention d'un policier.

Le 20 décembre, trois individus braquent la Banque Royale de l'avenue Lafleur, à LaSalle. C'est au motel Raphaël qu'ils choisissent d'aller se cacher avec leurs armes et leur précieux magot. Ils sont toutefois dérangés par un policier qui les retrace rapidement. Il s'agit du sergent-détective Legault, du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal. Pourtant, tout avait été fait si promptement ! Les trois brigands décident de s'enfuir par un puits de lumière. Ne voulant pas tirer en direction des fuyards pour des raisons de sécurité, le sergent Legault appelle des renforts. Les policiers ont le temps d'en capturer un, mais les deux autres réussissent à fuir à pied. Une spectaculaire chasse à l'homme s'enclenche, et des indices indiquent que les bandits se sont réfugiés dans un immense immeuble d'appartements situé au coin de la rue Sherbrooke et de l'avenue Elmhurst. Une trentaine de policiers procèdent à une fouille des 400 logements, en vain !

Comment le sergent Legault avait-il retrouvé les voleurs si rapidement ? Il a expliqué aux journalistes qu'en cette période de multiples vols à main armée, il s'était rendu compte qu'il était peu utile de se rendre sur les lieux lors d'un braquage de banque. Puisque les voleurs étaient déjà partis en trombe, il préférait faire la tournée des motels environnants dans l'espoir qu'ils y aient trouvé refuge. Comme les vols de banque avaient lieu en plein jour, pendant les heures ouvrables, des témoins

Motel Raphaël

parvenaient souvent à décrire le véhicule de fuite. Le sergent Legault a donc repéré une voiture qui correspondait au signalement de celle des voleurs : une vieille Monarch 1962. Elle se trouvait dans le stationnement du motel Raphaël.

Selon *The Montreal Star* du 30 décembre 1974, il y avait eu 23 braquages de banque en novembre et 32 en décembre à Montréal. Le sergent Legault a eu du flair, mais son expérience a certainement contribué à cet incroyable dénouement. Grâce à lui, les policiers ont capturé un voleur et ont pu récolter des indices pour mettre la main au collet des deux autres. De plus, les revolvers et le butin ont été retrouvés dans la chambre 17 du motel Raphaël.

Table des matières

<i>Avant-propos</i>	7
<i>Motel Raphaël — Montréal</i>	9
Le bandit évanescent	13
Une rançon au motel	19
Haut les mains!	20
<i>Château Frontenac — Vieux-Québec</i> ..	25
Le suicidé de la chambre 125	27
Piégés par un détectaphone	32
Qui a sauvé le débarquement en Normandie?	35
Pompiers voleurs	38
<i>Motel Pierre — Montréal</i>	41
L'ami discret de Lucien Rivard	43
L'étrangleur des motels	49
La chambre aux 400 livres	52

Hôtel Bonaventure — Montréal.....	55
La visite du roi de l'héroïne	57
L'enlèvement de Guy Lafleur	59
Chaos et rock star.....	63
Un ovni au-dessus de l'hôtel.....	68
Hôtel Blanchard — Québec.....	73
Du D ^r Cream à Jack l'Éventreur.....	75
L'hôtel Blanchard: cachette des évadés.....	95
Hôtel Chicoutimi — Chicoutimi.....	101
Ricardo à Chicoutimi	104
Le chauffeur de taxi	106
L' <i>Oiseau Blanc</i> du Saguenay	110
Hôtel de La Salle — Montréal.....	121
Le mystère Kugiel	122
Un journaliste-espion à l'hôtel?	133
Une note à régler.....	140
Hôtel Frontenac — Grand-Mère.....	145
Le fossoyeur de l'hôtel Frontenac	148
Le meurtre crapuleux des frères Côté	156
Hôtel Rocdor — Drummondville.....	161
Donnez-moi ma chance!	162
Terreur au Rocdor.....	167

Hôtel Sigma – Val-d’Or	171
Un ressuscité à Val-d’Or	173
Tu gages combien?	181
Hôtel Richelieu – Vieux-Montréal ..	185
Suicides et morts étranges	187
Tragédies et dramaturges	193
L’affaire des détectives	198
Le Barbe Bleue de l’hôtel Richelieu	205
Un hôtel transformé en morgue	210
L’auberge Willow Inn – Como	217
Le patriote de Como	217
Le fantôme de Maud	221
Références	229
Crédits photographiques	231
Remerciements	235